



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction Générale de la Santé

**Secrétariat Général**  
**Service des politiques d'appui au pilotage et de soutien**

Mission de l'appui aux agences régionales de santé,  
des partenariats et de la démocratie sanitaire

Laure SALOME

Tél. : 01.40.56.49 95

Paris, le 03 JUIN 2013

Madame la Présidente,

Afin de promouvoir le débat public en santé, la Direction générale de la santé en lien avec le secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS) a mis en place un groupe de travail, auquel vous avez participé, composé de représentants de l'administration centrale de notre ministère (SGMAS, DGS, DGOS, DGCS), de quatre binômes de représentants d'ARS et de CRSA et d'un représentant de la Conférence Nationale de Santé (CNS). Il avait pour objectif d'élaborer des recommandations pour que le débat public dans le domaine de la santé soit organisé sur la base de notions partagées. Plus précisément, il s'agit de faire en sorte que le débat public s'inscrive réellement dans le processus d'élaboration de la politique de santé, en définissant mieux ses objectifs et en encadrant mieux, par des garanties et des procédures minimales, son utilisation.

Je vous rappelle que cette initiative est l'aboutissement d'un processus qui comprend plusieurs étapes :

- un premier état des lieux réalisé en 2011 par une étude commandée par la Direction générale de la santé, dont les résultats sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/participation-des-citoyen-ne-s-en-sante.html>
- Le projet a rencontré un accueil très favorable en octobre dernier lors de sa présentation à la réunion des référents démocratie sanitaire des ARS co-pilotée par la DGS et le SGMAS.
- Vos constats au sein de la Conférence Nationale de Santé à l'occasion de la réalisation du bilan de la démocratie sanitaire en région qui ont permis de relever à la fois un très large consensus tant des directeurs généraux d'ARS que des présidents de CRSA sur l'utilité de ces débats, et un déficit de références communes. Ainsi, vous avez préconisé l'établissement de recommandations nationales pour le débat public, issues d'une réflexion partagée permettant de fixer des références sur ce thème, tout en laissant libre l'initiative locale.

C'est pourquoi, je souhaite que la Conférence Nationale de Santé puisse me faire part de ses observations sur ce projet d'orientations. Nous souhaiterions pouvoir disposer de votre avis

pour la mi-octobre. Mes services contribueront volontiers si vous le souhaitez à une présentation de ce projet lors de la prochaine commission permanente du 4 juin prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

*Le Directeur Général de la Santé,*

Dr. Jean-Yves GRALL

Madame Bernadette DEVICTOR  
Présidente de la Conférence Nationale de Santé  
Secrétariat général de la CNS  
Direction Générale de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75007 PARIS